

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 23 - 26 octobre 2000**

## NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2000/INF/14**  
6 octobre 2000  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—PROGRAMME DE PAYS— ÉGYPTE (1998–2001)

Ce document doit être lu conjointement avec l'"Évaluation du programme de pays—Égypte (1998–2001)" (WFP/EB.3/2000/5/4).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).



RECOMMANDATIONS AU PAM	ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR	MESURES PRISES PAR LA DIRECTION ET ACTIVITÉS ENTREPRISES À CE JOUR
<b>Concept et élaboration</b> 1. Le PAM doit s'assurer que des dispositions sont prises au titre de l'approche-programme pour prendre en compte des projets qui débordent sur plusieurs programmes. Il faudra que le bureau de pays s'entende avec le gouvernement pour que les projets dont le succès est subordonné à l'appui du PAM sur une période prolongée, ne coïncidant pas avec le calendrier du programme de pays, ne soient pas compromis par l'application du cycle de ce programme.	Bureau de pays	Le bureau de pays travaille en collaboration étroite avec le gouvernement à l'élaboration du prochain programme de pays. Ce problème particulier est en cours de négociation avec le gouvernement.
<b>Coordination et partenariat</b> 2. Il faut poursuivre les efforts déployés pour élaborer un mécanisme permettant d'avoir recours à diverses activités appropriées des Nations Unies entrant dans le cadre du programme de pays pour l'Égypte.	Bureau de pays	Le bureau de pays participe activement au processus d'élaboration du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et travaille déjà en collaboration avec d'autres institutions en vue de parvenir à une programmation conjointe. Un premier exemple en est la préparation d'un projet à l'intention des enfants en situation de risque, qui est mis en œuvre avec l'ODCCP et l'UNICEF.
<b>Processus</b> 3. Le PAM devrait envisager de concevoir, d'exécuter et de suivre les programmes de pays suivant un cadre logique explicite.	ODA	La formation concernant le cadre logique est en cours dans les bureaux de pays et est incorporée à la formation sur la conception du développement dont s'occupe le groupe de travail de l'aide alimentaire au service du développement.
<b>Ciblage</b> 4. Il est recommandé d'améliorer la qualité des rapports sur les critères de sélection et les procédures de tri des bénéficiaires afin d'évaluer et de prouver l'efficacité du ciblage.	Bureau de pays	Le bureau de pays travaille avec le personnel des projets pour améliorer les méthodologies d'établissement des rapports et de sélection par le biais de la formation.
5. Il est recommandé que les critères d'attribution de l'aide alimentaire soient examinés en prenant en considération l'introduction de périodes variables d'assistance et d'autres variations analogues, afin de déterminer si ces critères doivent être adaptés.	Bureau de pays/gouvernement	Des discussions ont été tenues avec le gouvernement et ce point pourrait être envisagé dans la formulation du prochain programme de pays. Toutefois, les complications de l'exécution doivent être pleinement prises en compte.

RECOMMANDATIONS AU PAM	ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR	MESURES PRISES PAR LA DIRECTION ET ACTIVITÉS ENTREPRISES À CE JOUR
6. Les projets pourraient également envisager de fournir des rations alimentaires pour des activités spécifiques, par exemple vivres pour la formation et l'éducation.	Bureau de pays/ gouvernement	Cela se fait déjà dans un projet. Le bureau de pays cherchera où cela pourra être possible au cours de la préparation du prochain programme de pays.
7. L'Unité ACV devrait s'attacher à examiner les divers critères de ciblage vérifiables et les mécanismes de sélection des colons ainsi qu'à améliorer le ciblage des bénéficiaires après leur installation.	Bureau de pays/ OMN	L'Unité ACV de OMN travaille en collaboration étroite avec le bureau de pays pour élaborer une base de données de plus en plus détaillées pour l'Égypte. Elle s'efforcera également d'améliorer le ciblage en collaboration étroite avec le bureau de pays.
<b>Suivi</b> 8. Le PAM devrait examiner les prescriptions en matière de rapports et de comptes rendus pour les programmes de pays. Les attributions des centres de coordination du suivi et de l'évaluation devraient être révisées pour inclure des responsabilités spécifiques concernant les programmes de pays, dans le but d'améliorer l'ensemble de la performance, l'évaluation et le retour d'information à la direction.	ODA/bureau de pays	Le PAM examine actuellement les prescriptions en matière de rapports et de comptes rendus pour les programmes de pays dans le cadre du groupe de travail de l'aide alimentaire au service du développement et du FMIP (OASIS). Des responsabilités particulières concernant le programme de pays seront ajoutées aux attributions des centres de coordination du suivi et de l'évaluation du bureau de pays.
9. Lors de la préparation du nouveau programme de pays, il sera important d'insister sur l'élaboration d'indicateurs mesurables et attribuables au niveau du programme, afin d'améliorer la synchronisation des indicateurs de suivi et des méthodologies des diverses activités, et d'inclure des indicateurs correspondant à des objectifs élargis ainsi qu'à la contribution spécifique de l'aide alimentaire du PAM.	Bureau de pays	Ce travail est déjà en cours grâce à la formation et aux aménagements apportés au système de rapports et de comptes rendus.
10. Afin de mettre au point un système de suivi amélioré et plus précis et de faciliter le suivi des facteurs de risque potentiel pour l'exécution du projet, le PAM devrait systématiquement revoir les objectifs, les activités et les résultats en appliquant à la formulation et à la planification du prochain programme de pays une approche fondée sur un cadre logique.	ODA	Voir les réponses aux recommandations 3 et 8 ci-dessus.
11. Il faudrait donner davantage d'importance à l'analyse des données de suivi pour la gestion des projets et à des fins d'évaluation.	Bureau de pays	Voir la réponse à la recommandation 9 ci-dessus.





RECOMMANDATIONS AU PAM	ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR	MESURES PRISES PAR LA DIRECTION ET ACTIVITÉS ENTREPRISES À CE JOUR
<p><b>Evaluation à long terme et étude comparative de l'impact et de la durabilité</b></p> <p>12. Il est recommandé qu'une évaluation a posteriori des activités de longue durée au titre des projets du PAM soit menée dans les régions du lac du Grand barrage et du Delta pour démontrer l'impact à long terme et la durabilité des projets.</p>	Bureau de pays	En cours d'examen par le bureau de pays. Des quantités considérables de données sont disponibles et il ne sera peut-être pas nécessaire d'envoyer une mission sur le terrain.
<p>13. Il est recommandé de comparer des projets analogues de bonification des terres et de colonisation menés par l'État qui n'ont pas reçu d'appui de la part du PAM et ceux qui ont bénéficié de cet appui.</p>	Bureau de pays	Envisagé, peut-être pour 2001.
<p><b>Participation</b></p> <p>14. Afin d'obtenir les progrès et les avantages les meilleurs possibles, une approche participative devrait être adoptée dès le début de l'intervention du PAM dans une région ou auprès d'une communauté et poursuivie pendant toute la durée de l'opération.</p>	Bureau de pays	Depuis quelques années maintenant, le bureau de pays a tenté d'accroître la participation des bénéficiaires et a enregistré un succès notable en ce qui concerne celle des femmes. Toutefois, il s'agit là d'efforts mis en œuvre dans une société et une culture particulières. Dans la formulation du prochain programme de pays, le bureau de pays tiendra compte des progrès réalisés jusqu'à présent.
<p><b>Environnement</b></p> <p>15. Il est recommandé que le PAM intègre au programme de pays les modalités d'un bilan environnemental des activités appuyées et que le schéma de projet indique, le cas échéant, les risques potentiels qui doivent faire l'objet d'un examen au stade de l'examen préalable.</p>	Bureau de pays	Les missions d'examen préalable et d'étude préparatoire se penchent sur les questions environnementales. Toutefois, le document du programme de pays actuel n'en parlait pas. Cet aspect pourrait être ajouté pour le nouveau programme de pays.
<p><b>Pertinence au regard de la politique du PAM visant à Favoriser le développement</b></p> <p>16. Il est recommandé au PAM de continuer à consacrer de plus en plus de ressources à l'amélioration du niveau d'éducation de ses bénéficiaires, moyennant la formation, l'alphabétisation, l'information en matière de santé et le développement communautaire.</p>	Bureau de pays	C'est bien là la politique que suit le bureau de pays. En particulier, le PAM travaillera par le biais du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de mobiliser un plus grand nombre d'institutions spécialisées pour aider à mettre en œuvre ces activités.